

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que lors de la séance ordinaire du 4 février 2020, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEUX	ORDONNANCES
Grand défi CSMB 9 ^e édition	Piste cyclable et piétonne le long des berges (aucune exclusivité) de l'École secondaire Monseigneur-Richard et la rue Fayolle.	Vendredi 17 avril 2020 9 h à 12 h 30
Tournoi de balle-molle Point Wish	Parc Arthur-Therrien Terrains de balle-molle	Du vendredi 31 juillet 2020, 8 h au dimanche 2 août 2020, 23 h 30
Course familiale CJT	Stationnement de l'École primaire Chanoine-Joseph-Théorêt. 5 ^e Avenue, entre le boul. Champlain et la rue Bannantyne. Ruelles 5 ^e et 6 ^e Avenue, entre le boulevard Champlain et la rue Bannantyne.	Samedi 13 juin 2020 7 h à 13 h
25 ans TCFV	Mairie de l'arrondissement	Jeudi 28 mai 2020 12 h à 21 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, a. 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA19 210285);
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement RCA06 210012;
- Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti (RCA13 210003), art. 13

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun, ce 11 février 2020.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement intérimaire